

# PDIPR- Les deux Bastides royales Commune de Nailloux

Envoyé en préfecture le 28/10/2024  
Reçu en préfecture le 28/10/2024  
Publié le  
ID : 031-213103963-20241024\_24\_079-DE

- 01:VC : Rue de l'Eglise
- 02:VC : Rue de la Liberté (Rd 622)
- 03:VC : Place Georges Brassens
- 04:VC : Chemin de Saint-Méen, Rue des Pyrénées (Rd 19)
- 05:CR n°4 dit Chemin du Moureau
- 06:CR n° 3 du Cimetière
- 07:RD 19, Avenue de Montgeard, Route de Nailloux
- 08:CR dit Chemin Rural de la serre de Rasettes
- 09:Parcelles communautaires Section OC n° 819 et 1737
- 10:Parcelle communale Section OC n°1678
- 11:Parcelles communautaires Section OC n° 718 et 819
- 12:VC : VC n° 14 dit Chemin de Bellecoste, Place Jean Jaures et Rue de la Boucherie
- 13:VC : Rue de la Liberté (Rd 622)

- Continuité de l'itinéraire
- - - Limites communales

